



Plouigneau RASSEMBLEMENT AVENIR



PAGE
5 BILAN 2008 - 2014
UNE RÉUSSITE INCONTESTABLE
sans augmentation du taux des impôts depuis 12 ans

PAGE
21 PROGRAMME 2014 - 2020
UN PROGRAMME COMPLET
excluant tout matraquage fiscal

PLOUIGNEAU RASSEMBLEMENT AVENIR.



Apporter le meilleur de nous-mêmes au service de la population ignacienne, c'est notre volonté.

Volonté symbolisée par le nom de la liste que nous avons choisi pour cette nouvelle élection municipale.

PLOUIGNEAU AU CŒUR DE NOTRE ACTION.

Plouigneau bien sûr : notre but est de toujours améliorer le cadre de vie des Ignaciens, de nous mobiliser sans cesse pour le développement de l'emploi, de préserver et d'améliorer le pouvoir d'achat de ses habitants par une fiscalité la plus légère possible.

"Plouigneau force 5 000", c'est maintenant notre commune, puisque tous ces efforts déployés tant par notre prédécesseur, Joseph Urien, que par nous-mêmes, ont abouti à ce que notre population communale dépasse le chiffre, ô combien symbolique de 5 000 habitants (5 029 exactement), faisant de notre collectivité la 2^e en importance de la communauté d'agglomération de Morlaix.

PLOUIGNEAU RASSEMBLÉ.

Tout ce développement n'a pu se faire et ne pourra se poursuivre qu'au travers d'une population rassemblée.

Aux antipodes des clivages partisans, facteurs de divisions artificielles dans la gestion des communes, sans souci de carrière politique personnelle, notre but est de proposer et de pérenniser le rassemblement le plus large possible de la population ignacienne, pour "un bien-vivre ensemble" vecteur de projets et de réalisations collectives, rapprochant les citoyens dans une considération et un respect mutuels.

Bannir les querelles idéologiques ringardes et stériles du siècle dernier constitue la condition nécessaire à une cohésion retrouvée.

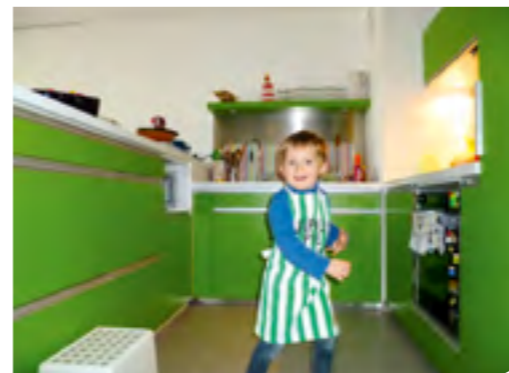
La réalisation d'un nouvel EHPAD, d'une nouvelle salle des fêtes et de réunions, la création de plusieurs terrains multi-sports et aires de jeux, à la poursuite du développement de l'emploi sur les zones artisanales, seront, lors du prochain mandat, les réalisations phare de ce rassemblement.

Le maire est par la nature de sa fonction "un tisserand du lien social", c'est un élément essentiel de sa mission et c'est ainsi que je la conçois.

Développer la relation de proximité est une absolue nécessité, sinon la violence deviendra incontrôlée.

PLOUIGNEAU PORTEUR D'UN AVENIR SEREIN.

Préparer l'avenir c'est la tâche incontournable de tout responsable.



C'est la première responsabilité des parents vis-à-vis de leurs enfants, c'est le devoir des chefs d'entreprise à l'égard de leurs salariés, c'est l'exigence qui incombe aux élus municipaux.

Anticiper les besoins de la population dans les 5 ou 10 ans à venir, prévoir les financements nécessaires, s'adapter aux modifications de comportement des citoyens, assurer la sécurité des personnes et des biens, et toujours se battre pour l'emploi : ce sont les conditions de la construction d'un avenir serein.

Ce sont nos convictions.



Rollande Le Houérou



LE SOUTIEN DE JOSEPH URIEN.



ROLLANDE LE HOUÉROU, BERNARD LE VAILLANT ET LEUR ÉQUIPE, SONT LES CONTINUEURS DE MON ACTION.

Rollande et Bernard ont convenu d'agir en duo. J'approuve leur choix car cette tâche devient chaque jour plus ardue.

Depuis mon retrait en 2010, je constate qu'ils fonctionnent en symbiose, avec efficacité et objectivité, pour mener la commune de Plouigneau.

Ils ont repris les priorités qui ont toujours été les miennes durant les 30 années pendant lesquelles j'ai dirigé les instances communales :

- **DÉVELOPPER** sans cesse la commune et renforcer toujours son attractivité.

- **PRIVILÉGIER** l'emploi en toutes circonstances.

- **ACCUEILLIR** et aider si nécessaire chaque habitant sans aucun esprit partisan.

- **LIMITER** au mieux **LA CHARGE FISCALE** pesant sur chaque contribuable.

Je leur apporte mon soutien le plus total pour mener à bien ce nouveau programme électoral. Je vous invite à leur faire la plus large confiance par votre vote.

Joseph Urien,
Maire de Plouigneau de 1980 à 2010.
Maire honoraire.





PLOUIGNEAU EN BREF

- 6347 hectares
- 5 029 habitants
- 2^e ville de l'agglomération de Morlaix Communauté
- 185 entreprises
- 62 exploitations agricoles
- Échangeur voie express
- Gare TGV à 10 km



VIVRE ICI... À PLOUIGNEAU.



VIVRE ICI, c'est d'abord avoir la chance - inouïe - d'habiter dans un pays en paix, un pays démocratique, développé, attentif au sort de ses habitants et bénéficiant (avantage déterminant) d'un climat tempéré.

VIVRE ICI, c'est évoluer dans une des plus belles régions de France, sans doute celle qui bénéficie de la vie culturelle la plus intense, peuplée de gens opiniâtres et travailleurs.

VIVRE ICI, c'est avoir participé à la montée en puissance de cette commune, qui a vu sa population passer de 3 500 à plus de 5 000 habitants en trois décennies, grâce à des efforts jamais relâchés d'attractivité et d'investissements structurels.

VIVRE ICI, c'est de près ou de loin avoir pris part à cette action de fond en faveur de l'emploi, qui aboutit à cette réalité : aujourd'hui, **plus de 700 emplois comptabilisés sur les trois zones** artisanales de Kervanon, de Kerbriand et de la Croix-Rouge.

VIVRE ICI, c'est bénéficier d'impôts locaux (taxe habitation et taxe foncière), en moyenne **27 % moins élevés** que dans les communes similaires.

VIVRE ICI, c'est pouvoir profiter d'un environnement mi-urbain (avec des équipements de ville) mi-rural (avec une proximité omniprésente de la nature).

VIVRE ICI, c'est avoir fait depuis longtemps confiance à des élus inconditionnels de leur commune.

Des élus-candidats qui une fois encore, veulent mettre toute leur énergie, leurs capacités, leur diversité, au service la population ignacienne dans sa globalité. Cette globalité c'est de donner corps à une volonté constante pour :

- **FAVORISER** en priorité l'emploi.
- **FACILITER** l'accession à la propriété et au logement.
- **ATTRIBUER** les moyens nécessaires aux écoles.
- **AIDER** au maintien à domicile des personnes âgées, et plus tard de leur remettre les clefs d'un établissement de retraite moderne et adapté.
- **DÉVELOPPER** les lieux de sports, de loisirs et de culture.
- **POURSUIVRE** le programme de rénovation annuelle des 200 km de routes et chemins communaux.
- **SÉCURISER** la circulation routière et la vie des quartiers et hameaux.
- **SAUVEGARDER** le patrimoine.
- **PRÉSERVER** l'environnement et la ruralité de la commune.

L'ENSEMBLE SANS MATRAQUAGE FISCAL.

BIEN VIVRE ICI...

Bernard
Le Vaillant,
1^{er} adjoint



MANDAT 2008 - 2014 LE BILAN



Les 6 années du mandat qui s'achève ont été d'une densité exceptionnelle quant aux réalisations et aux investissements de fond.

Bâtiments communaux et patrimoine, écoles, développement économique, sécurisation routière, construction et urbanisme, assainissement, environnement, soutien à la transition énergétique, activités sportives et loisirs, culture et rayonnement culturel, agriculture, solidarité, information municipale.

TOUS LES CHAMPS D'ACTIVITÉS D'UNE COMMUNE ONT ÉTÉ VISITÉS.

BÂTIMENTS COMMUNAUX.



LA NOUVELLE MAIRIE.

LE NOUVEL HÔTEL DE VILLE EST ÉVIDEMMENT LA RÉALISATION MAJEURE DE CE MANDAT.

Édifice symbole de la vie communale, sa réalisation a donné une véritable identité à Plouigneau.

Situé au cœur de la commune, constituant le pendant de l'église paroissiale, il allie modernité, accueil du public dans les meilleures conditions possibles et excellentes conditions de travail pour le personnel.

UN INVESTISSEMENT POUR UN SIÈCLE !

PATRIMOINE ÉGLISE PAROISSIALE ET CHAPELLES.



L'ÉGLISE PAROISSIALE EST L'AUTRE RÉFÉRENCE PRIMORDIALE DANS LA PERCEPTION QUE L'ON A D'UNE COMMUNE.

Édifice de foi, d'espoir et de méditation pour les uns, **il est pour tous**, devenu un élément patrimonial incontournable.

RÉNOVATION COMPLÈTE DE L'ÉGLISE PAROISSIALE.

La municipalité l'a bien compris et a donc entrepris et réalisé la rénovation complète de l'église paroissiale au cours du mandat qui s'achève : couverture entièrement refaite et ravalement extérieur, réhabilitation du crépis, des peintures et des réseaux intérieurs, lui ont, espérons-le, donné un nouveau souffle de vie pour le XXI^e siècle.

Avec l'appui de l'association du patrimoine et les bonnes volontés des habitants concernés, les chapelles de Luzivilly, Lanleya et Saint-Éloi, ont fait l'objet des entretiens qui s'avéraient nécessaires.



LE RELAIS DES JEUNES.



VOILÀ BIEN LE TYPE DE RÉALISATION ALLIANT CONCRÉTISATION D'UN DÉSIR INTENSE, ET PARI SUR L'AVENIR.

S'adressant en priorité à une classe d'âge qui se construit, les adolescents, elle a pour mission d'être à la fois un espace ludique et un lieu où l'on se construit.

UN LIEU DE RÉFÉRENCE POUR LES JEUNES DE PLOUGNEAU.

Équipement informatique, matériel de restauration, jeux divers : le but est que les intéressés s'en emparent et en fassent un lieu de référence pour les jeunes de Plouigneau.



LES ÉCOLES.

LES ÉCOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE ONT FAIT L'OBJET TOUT AU LONG DU MANDAT D'UN SUIVI CONSTANT D'AMÉLIORATIONS ET ENTRETIEN.

LANNELVOËZ.

CANTINE, CUISINE, LÉGUMERIE, SALLE DE GARDERIE ET BUREAU DE DIRECTION

Ayant restauré des milliers d'enfants tout au long de décennies d'utilisation, l'ancienne cantine de l'école de Lannelvoëz criait grâce.

En 2011 décision a été prise de la rénover de fond en comble, d'agrandir le bâtiment, de rénover entièrement la cuisine, **et d'y installer un self**; une légumerie conforme aux nouvelles normes sanitaires y a été également adjoint. Celui-ci particulièrement clair et accueillant, a trouvé son rythme de croisière et donne satisfaction aux convives et au personnel de service; bien que pour celui-ci le "coup de feu" de midi soit toujours aussi pressant et prenant. Ces dames de la cantine possèdent une compétence et une énergie remarquables.

Dans le cadre de l'agrandissement, une nouvelle salle de garderie et un bureau de direction ont été aménagés.



LA CHAPELLE-DU-MUR.

L'accès a été mis sur le côté sportif et ludique, avec **la création d'un terrain multi-sports**, auquel est venu s'adjoindre un terrain de bi-cross. Les peintures des huisseries ont été renouvelées.



LANLEYA.

La cour a été bitumée et les activités de jeux et de sports ont fait l'objet d'un marquage au sol. Une grande partie des huisseries ont été refaites. **En outre un terrain de 1000 m² a été mis à disposition des habitants du quartier** pour organiser fêtes et réjouissances.



EMPLOI ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE.

PREMIÈRE PRIORITÉ, BIEN QUE DÉPENDANT AVANT TOUT DES ENTREPRENEURS, LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET PAR VOIE DE CONSÉQUENCE L'EMPLOI, ONT ÉTÉ UNE CONSTANTE DANS NOTRE ACTION MUNICIPALE.

Réunir les conditions nécessaires à la création de zones artisanales (terrains, viabilité, investissements structurels), accueillir les candidats entrepreneurs avec confiance, les aider dans leurs démarches d'installation : telle est la politique que nous avons suivie et suivons en permanence.

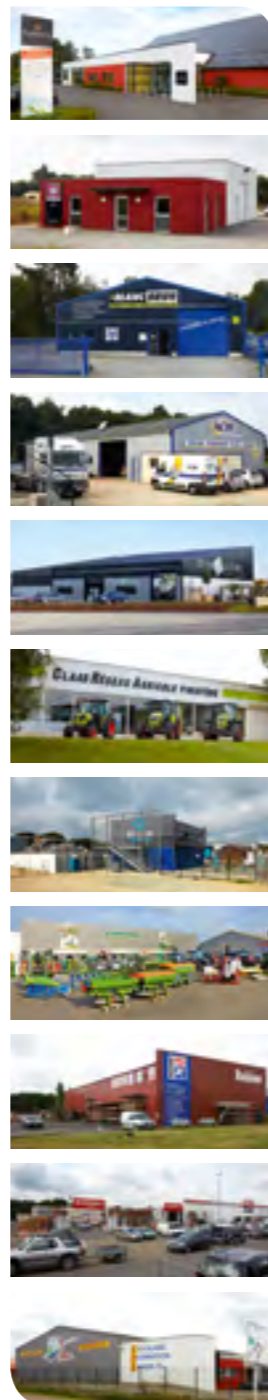
Politique qui a porté ses fruits puisque nos trois zones artisanales principales, Kervanon, Kerbriant et la Croix-Rouge, comptent actuellement selon les sources de la chambre de commerce et d'industrie de Morlaix, **610 emplois salariés** dans le cadre de sociétés commerciales.

Si l'on y ajoute les artisans purs, inscrits à la chambre des métiers, et leurs employés, le total de ces emplois est de plus de 700.

DEPUIS 2008, 60 ENTREPRISES NOUVELLES ONT ÉTÉ CRÉÉES OU REPRIS.

Soulignons en outre comme il se doit que depuis 2008, 60 entreprises nouvelles ont été créées ou reprises sur la commune.

À un moment où les plus hautes autorités de l'état semblent avoir enfin pris conscience du fait que les entreprises sont les seules à même d'apporter de la valeur ajoutée financière au pays, que le pouvoir d'achat est directement dépendant de cette valeur ajoutée, qu'il en va de même pour réduire l'endettement colossal que nous connaissons, et surtout **le chômage qui touche près de 5 millions de personnes (4 898 000 dernier chiffre connu), que le politique ne peut rien sans la participation active des entreprises**, nous sommes convaincus qu'il s'agit là d'une volonté essentielle pour les collectivités en général et pour notre commune en particulier, de préparer un avenir à nos enfants.



LE REGARD DE JO LE MER.

Jo Le Mer, qui à travers la SERMETA, a signé la plus belle réussite industrielle de toute la région morlaisienne de ces dernières années (640 emplois) a bien voulu nous faire part du regard qu'il porte sur la politique de développement économique portée par la commune :

"Je suis parfaitement conscient que la commune de Plouigneau, que ce soit précédemment avec Joseph Urien ou actuellement dirigée par Rollande Le Houérou, a toujours considéré que le premier de ses devoirs, était de favoriser l'emploi par le biais de création de structures de développement économique et un soutien constant aux entreprises. L'entrepreneur que je suis ne peut que se réjouir de cette action et en souhaiter la poursuite."

SÉCURISATION ROUTIÈRE.



LA SÉCURITÉ SUR LES ROUTES, AU BOURG, DANS LES QUARTIERS ET HAMEAUX, CONSTITUE UNE DEMANDE DE PLUS EN PLUS RÉCURRENTÉ DE NOS CONCITOYENS.

DURANT LE MANDAT QUI S'ACHÈVE, LA MUNICIPALITÉ A PRIS LE DOSSIER À BRAS DE CORPS ET DE TRÈS IMPORTANTS INVESTISSEMENTS ONT ÉTÉ RÉALISÉS EN CE DOMAINE.

Quatre nouveaux rond-points ont pris leur place dans ce plan de sécurité : RD 712 devant Casino, rue de Lannelvoëz (près de l'école), rue de Kérin, route de Saint-Eutrope - Plougonven.



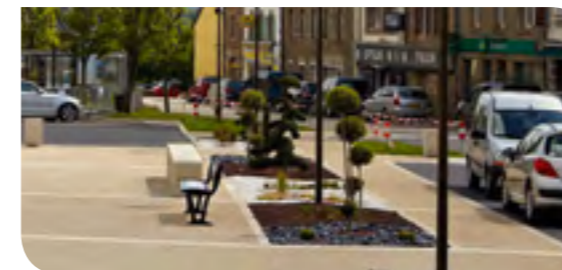
Enfin la création et l'ouverture de la rue Armand Berthou a permis de soulager la RD 712.



UN CHANTIER SPECTACULAIRE À LA CHAPELLE-DU-MUR.

Le chantier le plus spectaculaire est bien sur la Chapelle-du-Mur où la demande était pressante depuis longtemps. Chaussée refaite, bas côtés sécurisés, plateaux ralentisseurs : une réalisation à la mesure de la circulation sur cette voie.

L'aménagement autour de la nouvelle mairie, rue du 9 août, a été également fortement pensé en termes de sécurité (voie réduite, passages protégés).



Rue de la Gare, rue de Kérin, rue de Kerjean, des stationnements protégés ont été créés.



LE DÉVELOPPEMENT DES VOIES PIÉTONNES.

Parallèlement le développement des voies piétonnes (et cyclistes par endroit) s'est intensifié : RD 712 de Casino au rond-point A. Herry, rue de Kérin, rue Maréchal-Leclerc (de Croas ar Beuz au château d'eau), passage de Grainville, rue Armand Berthou.



CONSTRUCTIONS.

LA CONSTRUCTION DES MAISONS EST UN SECTEUR ÉCONOMIQUE CYCLIQUE : PARFOIS EUPHORIQUE, PARFOIS AMORPHE.

Si en début de mandat, la première option prévalait, la fin de mandat a vu s'installer peu à peu une certaine léthargie dans ce domaine, pour diverses raisons :

- Crise financière et économique.
- Réduction du choix des terrains à bâtir.
- Diminution imposée de la surface des lots.
- Normes techniques de plus en plus onéreuses.

Plouigneau reste toutefois une commune leader en la matière dans le secteur.

LOTISSEMENTS, UN SUCCÈS CERTAIN.

Le lotissement communal de **Pichodou** est entièrement vendu et construit, les lotissements privés de **Saint-Didy** connaissent un succès certain, et le lotissement de la résidence de Kerbriand va se meubler cette année par le début de la construction des 13 logements prévus, qui viendront s'ajouter aux 5 maisons déjà construites.

Par ailleurs les terrains individuels sont toujours très prisés, mais leur nombre diminue rapidement sous l'effet des mesures réglementaires imposées dans le cadre des plans d'occupation des sols et des plans locaux d'urbanisme.

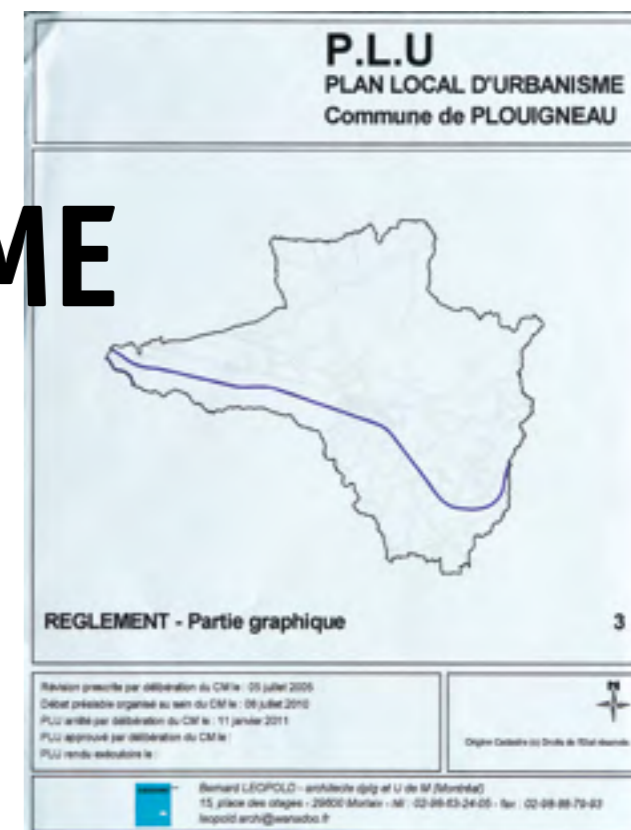
PLAN LOCAL D'URBANISME PLU.

L'ÉLABORATION DE CE DOCUMENT EST UNE ŒUVRE DE LONGUE HALEINE ET D'UNE COMPLEXITÉ CERTAINE.

Les directives nationales exigent maintenant que la consommation du foncier soit strictement limitée. Par rapport au POS, il a donc fallu prévoir une baisse draconienne des terrains constructibles (plus d'un tiers en moins sous réserve du contrôle de légalité du Préfet).

Exercice délicat lorsque l'on a conscience que ce secteur est très fortement pourvoyeur d'emplois sur la commune et que dans le même temps, l'agriculture est également une activité économique incontournable.

En outre est venu se greffer sur le dossier, l'obligation d'établir **un inventaire complet des zones humides** de la commune et d'annexer ce document au PLU. Cet inventaire connaît maintenant ses ultimes mises au point et le



document final devrait donc pouvoir être présenté dans sa version définitive au vote du conseil dans les tous prochains mois et soumis au contrôle de légalité immédiatement après.

DÉFENSE DES SERVICES PUBLICS.

TOUT AU LONG DU MANDAT LA MUNICIPALITÉ S'EST MOBILISÉE POUR OBTENIR LE MAINTIEN DE LA PERCEPTION AU BOURG. COURRIERS, ARTICLES DE PRESSE, MANIFESTATIONS SUR PLACE...

Ces initiatives ont été pour l'instant couronnées de succès puisque la décision de fermeture qui avait été actée par la Direction des Services Fiscaux, a été reportée.

Il ne faut cependant pas baisser la garde, car les élections passées, un mauvais coup est toujours possible.

Une décision défavorable serait d'autant plus incompréhensible, que dans le programme de réduction des cantons, la fusion entre celui de Plouigneau et de Lanmeur, a été tranché en stipulant que le chef lieu de ce canton élargi serait Plouigneau.



PERMIS DE CONSTRUIRE. CONSERVER

UN POUVOIR LOCAL DE DÉCISION

LORS DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 DÉCEMBRE 2013, NOTRE LISTE A FAIT VOTER UNE MOTION RÉCLAMANT QUE LA SIGNATURE DES PERMIS DE CONSTRUIRE RESTE DE LA COMPÉTENCE DES MAIRES, AU LIEU DE DEVENIR CELLE DU PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION, COMME LE PRÉVOIT UN PROJET DE LOI.

Nous sommes entièrement opposés à ce que ce pouvoir de décision s'éloigne des citoyens et soit en définitive confié à des administratifs aux lieu et place des élus.

Le sénat s'est ému de ce projet et a proposé un amendement permettant à une minorité de conseillers communautaires de refuser ce transfert. Le sénateur local, M. Fichet, par une lettre en date du 7 janvier 2014 nous a implicitement soutenu dans cette démarche.

ASSAINISSEMENT.



L'EXTENSION DES RÉSEAUX PUBLICS D'ASSAINISSEMENT EST UN ÉLÉMENT FONDAMENTAL DE LA MAÎTRISE D'UN ENVIRONNEMENT SALUBRE.

Fondamental, mais onéreux et d'autant plus onéreux que toutes les subventions du département ont disparu.

S'agissant d'un élément structurel de première importance, la municipalité a néanmoins poursuivi l'effort financier conséquent que ces extensions supposent.

Ont été réalisés au cours du mandat, l'assainissement de :

- À la Chapelle-du-Mur, la route de Toulgoat (en partie).
- Le lotissement Pichodou au bourg.
- La résidence de Kerbriand, rue de Kérin.
- Le secteur de Restigou actuellement en cours.

ON COMPTABILISE UN TOTAL DE 255 MAISONS NOUVELLEMENT RACCORDÉES.

ÉNERGIES NOUVELLES ÉOLIENNES.

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE EST UNE NÉCESSITÉ, CHACUN LE SAIT.

Les solutions retenues ne sont pas exemptes d'inconvénient, en l'occurrence visuelle et parfois phonique en cas de vents forts, mais la commune n'a pas voulu s'opposer à l'installation de 5 éoliennes, estimant que chacun devait prendre sa part de la révolution verte.

UNE PRODUCTION PERMETTANT L'APPROVISIONNEMENT EN ÉLECTRICITÉ DE 8 500 FOYERS.

Une production permettant l'approvisionnement en électricité de 8 500 foyers (sauf chauffage) hors énergie fossile ou nucléaire, constitue un choix environnemental.



ACTIVITÉS SPORTIVES ET ÉQUIPEMENTS.

LE SPORT JOUIT D'UNE PLACE ÉMINENTE DANS NOTRE COMMUNE.

LORSQUE L'ON FAIT L'INVENTAIRE DES TERRAINS, DES STRUCTURES ET DES ÉQUIPEMENTS QUI LUI SONT DÉDIÉS, ON CONSTATE QUE PLOUIGNEAU EST PARTICULIÈREMENT BIEN POURVU, MÊME SI DE NOUVELLES RÉALISATIONS TRÈS SUBSTANTIELLES SONT À VENIR DANS LE PROGRAMME DU NOUVEAU MANDAT.

FAISONS TOUTEFOIS LE BILAN DU MANDAT EN LA MATIÈRE.



LA PISCINE VIENT DE COMPTABILISER SA 1 200 000^e ENTRÉE !!

Ouverte en 2001, la piscine communale de Plouigneau vient d'accueillir son 1 200 000^e pratiquant.

Équipement exceptionnel pour une commune de notre taille, la piscine est un élément majeur de l'attractivité de notre commune, et a permis à des dizaines de milliers d'enfants d'apprendre à nager.

TERRAINS DE BI-CROSS-VTT.

Création de deux terrains, l'un à Lannelvoëz, l'autre à la Chapelle-du-Mur

TERRAIN MULTI-SPORTS.

Création d'un terrain à la Chapelle-du-Mur



TERRAIN D'ENTRAÎNEMENT DE FOOT.

En cours d'aménagement au complexe sportif.

ESPACE DE GYMNASTIQUE.

Aménagé à la mezzanine du complexe sportif.

DANSE.

Aménagement d'un local de rangement.

TENNIS.

- Aménagement d'un local de rangement.
- Aménagement d'une salle de vie dans le hall de sport.

BASKET.

Mise aux normes des panneaux de basket.

TONDEUSE.

Achat d'une tondeuse spécifique grandes surfaces, pelouses, espaces verts, terrains de football.

ROULEAU COMPACTEUR.

Acquisition d'un rouleau compacteur pour terrains de football.



CULTURE ET RAYONNEMENT CULTUREL.



LA BIBLIOTHÈQUE MÉDIATHÈQUE.

LES ABONNEMENTS EXPLOSENT
+ 220% DEPUIS 1 AN



LE SECTEUR DE LA CULTURE CONNAÎT ACTUELLEMENT UN TRÈS FORT DÉVELOPPEMENT AVEC LES TRAVAUX DE RÉALISATION D'UNE BIBLIOTHÈQUE-MÉDIATHÈQUE DANS LES LOCAUX DE L'ANCIENNE MAIRIE PROVISoire, ESPACE COATANLEM, AU BOURG.



Un vaste espace culturel évidemment, mais aussi ludique et de détente va être mis dans les tous prochains jours à la disposition des Ignaciens.

UN VASTE ESPACE CULTUREL.

Géré par un animateur communal et les bénévoles, cette réalisation permettra l'accès à un fond de livres récents, à la location de DVD et aux ordinateurs de la médiathèque.



L'ÉCO-MUSÉE.

L'ÉCO-MUSÉE EST "LA" RÉFÉRENCE CULTURELLE DE NOTRE COMMUNE.

Il constitue le miroir de nos racines. Son patrimoine relatant la révolution mécanique de nos campagnes sur plus d'un siècle est un vrai trésor, de même que la reconstitution des modes de vie anciens, dans l'habillement, l'habitat, l'école.

15 000 VISITEURS CHAQUE ANNÉE.

15 000 visiteurs en moyenne découvrent cet éco-musée chaque année, et les fêtes, notamment celle des Vieilles Mécaniques, ont gagné une notoriété régionale sinon nationale.



La commune, propriétaire des bâtiments, fait vivre cette institution à travers ses employés communaux, fortement aidés par les membres de l'association des Amis de l'Éco-Musée.



LE JUMELAGE.

LE JUMELAGE AVEC BEDERNAU VIT DE BEAUX JOURS DEPUIS 37 ANS.

Facteur d'échanges culturels évidents, de meilleure compréhension mutuelle, de découvertes d'habitudes et de modes de vie différents, il œuvre à un rapprochement profond de nos populations.

UN RAPPROCHEMENT PROFOND DE NOS POPULATIONS.

La municipalité a toujours apporté un soutien actif à cette structure.



L'AGRICULTURE.



L'ACTION DE LA MUNICIPALITÉ EN FAVEUR DE L'AGRICULTURE S'OPÈRE EN GRANDE PARTIE PAR LA RÉNOVATION ANNUELLE DES ROUTES ET CHEMINS RURAUX, POUR LAQUELLE UN BUDGET CONSÉQUENT EST VOTÉ CHAQUE ANNÉE. LE PLAN CADASTRAL, PAGES 16 ET 17, RELATE LES TRAVAUX ROUTIERS DE CES 6 ANNÉES.

Dans les derniers mois la municipalité et son maire, se sont beaucoup investis pour défendre l'agriculture au sens large et l'agro-alimentaire qui traverse les heures sombres que chacun connaît.

Drame des ouvriers perdant leur emploi, drame des éleveurs pour certains au bord de la ruine, le règlement de ce dossier est une urgence absolue pour nous et pour toute la Bretagne.



SOLIDARITÉ.

PLOUIGNEAU AYANT UNE POPULATION SUPÉRIEURE À 3 500 HABITANTS SE TROUVE CONCERNÉ PAR LA LOI SUR LES LOGEMENTS SOCIAUX.

La commune est tenue de réaliser des constructions de ce type jusqu'à un pourcentage de 20 % soit environ 400 logements compte tenu de l'existence de plus de 2 000 résidences principales. Si l'objectif fixé paraît irréaliste compte tenu des besoins réels et des possibilités communales, il n'en demeure pas moins que la réalisation de ce type de logements est une nécessité pour assurer à l'ensemble de nos concitoyens un habitat décent moyennant un loyer modéré.

La participation communale s'effectue de deux manières :
- SOIT UNE AIDE DIRECTE aux maîtres d'ouvrage (bailleurs sociaux ou autres)
- SOIT UNE MISE À DISPOSITION GRATUITE de terrains viabilisés aux maîtres d'ouvrage.

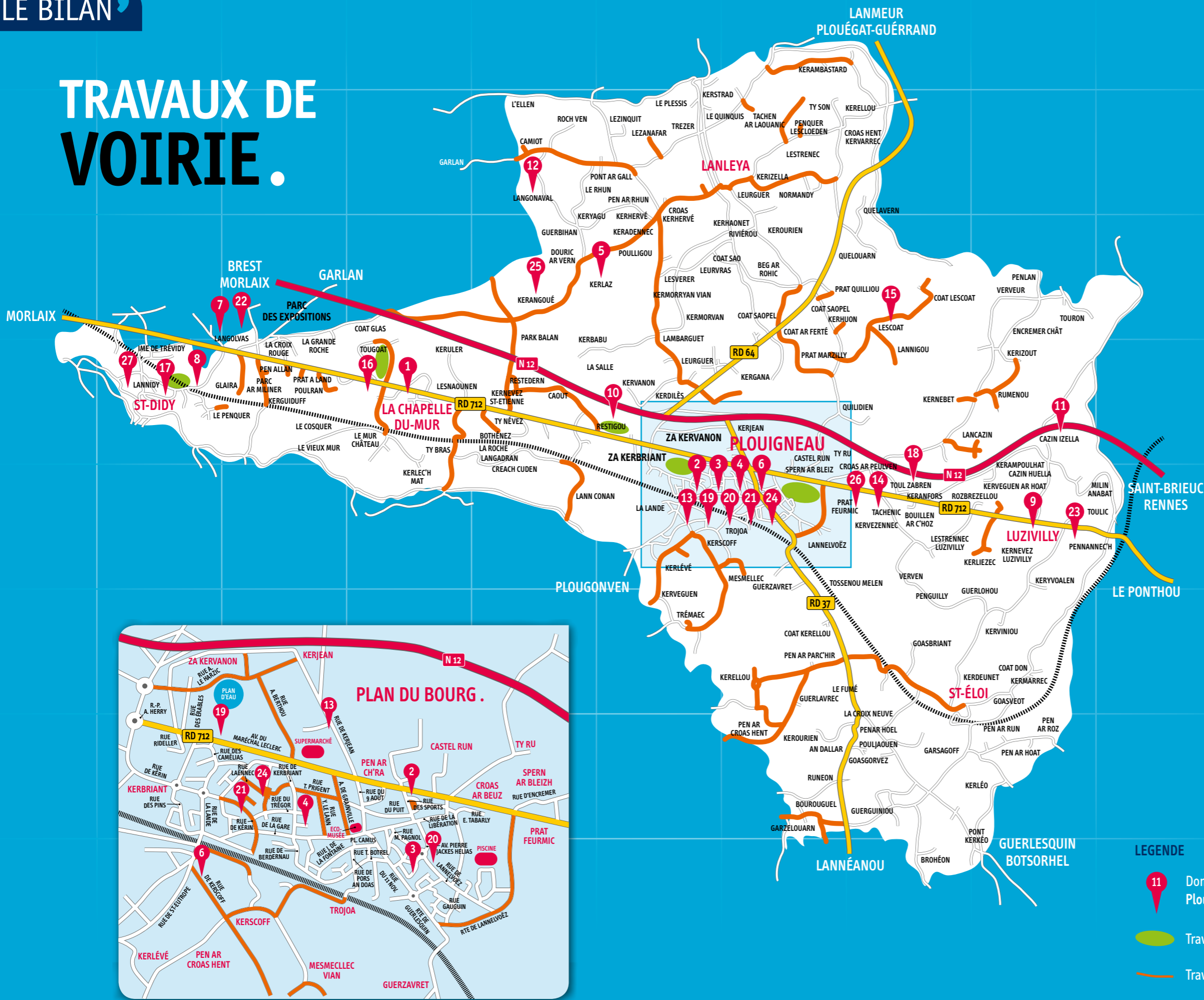
Les deux modes d'opérations sont onéreux et l'effort du contribuable local est important mais c'est une question de dignité et de solidarité.

Lors du présent mandat, les aides dispensées dans ce cadre ont été les suivantes :
- LOTISSEMENT DE LA CROIX-ROUGE : versement d'une somme de 60 000 € (4 lots).
- LOTISSEMENT PICHODOU au bourg mise à disposition de terrain viabilisé (4 lots) pour un montant estimé à 45 000 €.
- LOTISSEMENT DE LANLEYA mise à disposition de terrain viabilisé (5 lots) pour un montant estimé à 35 000 €.

Soit un total d'aide affecté à la solidarité habitat de 140 000 €.



TRAVAUX DE VOIRIE.



VOIRIE 2008.

- Hameau de Langolvas
- Route de la Croix-Rouge
- Rue Jean Moulin
- Rue Marcel Lirzin
- Impasse de la Tour d'Auvergne
- Rue de Kerbriand
- La Roche-Bothénez
- Route de Brico-Dépôt
- Allée Grainville

VOIRIE 2009.

- Route de Camiot
- Route de Kerdiles
- Route de Kerlaz
- Route de Kerscoff
- Chapelle-du-Mur
- Route de Kavel
- Bretagne Truite + Lescoat
- Imprimerie + Lirzin + Laënnec

VOIRIE 2010.

- Route de Cazin
- Route de Kerhuon
- Route de Prat Quilliou
- Route de Coat Soapel + Prat ar Velt
- Route de Kerambastard
- Route de Lezanafar
- Route de Lescloeden
- Griben
- Voie Romaine
- Route de Toulgoat
- Route de Pen ar Croas Hent Kerveguen
- Route de Lannelvoëz

VOIRIE 2011.

- Penker Lescleden
- Lescoat Coz
- Caout
- De la 712 à Kérangoué Garlan
- Kérangoué jusqu'à Kerhervé
- Kerbabu jusqu'à chez Beuzit
- Kérizout Ruménou jusqu'à chez Marc
- Lescoat
- Saint-Didy Penker
- Lestrennec Sparfel
- Mesmellec
- Kerscoff passage à niveau
- Rue Yves le Lann
- Lannigou
- Impasse de la Tour d'Auvergne
- Saint-Tex Laverie
- Bretagne Truites
- Verveur Encremer
- Lancazin Paintball

VOIRIE 2012.

- Guerlavrec
- Bourouguel + Goarzelouarn
- Kerangoué
- Kerguiduff
- Rue de la Chapelle-du-Mur
- Kerliezic
- Traon Dour Izella
- Lestrennec Normandy
- Lestrennec
- Rue de Kerin
- Rue André Le Harzic
- Route des Entrepreneurs

VOIRIE 2013.

- Saint-Éloi Pen ar Parc Hir
- Kerangoué
- Glaira
- Prat al Lann
- Moulin Conan à Ty Ru
- Sortie bourg Lanleya
- Rue Le Harzic - Brico Dépôt
- Le Cosquer - Lanleya
- Parking terrain de foot, buvette
- Parking en face foyer rural
- La Lande
- Kernébet
- Kerveguen ar Hoat

L'INFORMATION.

TOUT AU LONG DU MANDAT, LA MUNICIPALITÉ, PAR LE BIAIS DU BULLETIN COMMUNAL "L'IGNACIEN", S'EST EFFORCÉE DE VOUS TENIR INFORMÉES DES ACTUALITÉS DE LA VIE COMMUNALE SOUS TOUTES SES FORMES.

Des choix de sujets importants d'actualités locales, présentation des entreprises de la commune et des associations, pages culturelles et de réflexion économique et articles de l'opposition. Un travail semble-t-il apprécié si l'on se fie aux visites sur le site de la commune après parution de chaque bulletin.

Beaucoup de personnes se sont étonnées de ne pas avoir reçu un nouveau bulletin de l'IGNACIEN à l'automne, apportant ainsi la preuve de l'attente et de l'intérêt qu'il suscite.

La raison en est extrêmement simple : par définition un journal municipal rend compte des réalisations de la municipalité. Légalistes, ne voulant profiter en rien des possibilités que procurent la direction d'une commune, nous avons décidé de nous conformer strictement, à la législation qui limite la communication communale dans les 6 mois précédant le scrutin.



PARLONS CLAIR ET VRAI



REMERCIEMENTS.

LE TEMPS PASSE ET CHANGE, PETIT À PETIT, LA SITUATION DE CHACUN. CERTAINS D'ENTRE NOUS, POUR DES RAISONS DIVERSES (ÂGE, SANTÉ, SITUATION PROFESSIONNELLE) N'ONT PAS VOULU CONTINUER LEUR ACTION MUNICIPALE. QU'ILS TROUVENT ICI L'EXPRESSION DE NOS REMERCIEMENTS LES PLUS CHALEUREUX.

JOSEPH URIEN, durant 30 ans, le maire au charisme exceptionnel.

JEAN PÈNE, dont la compétence technique et la disponibilité permanente, ont permis à la commune d'économiser des sommes considérables.

MARIE-THÉRÈSE HARDY, qui, sans trêve, s'est dévouée corps et âme pour la collectivité, particulièrement dans le domaine du patrimoine.

FRANÇOIS KERVARREC, le grand organisateur des manifestations communales, perpétuellement soucieux de la bonne tenue des salles municipales, et qui a animé (et anime toujours) avec une fidélité incomparable la section de la FNACA.

YVETTE BOUREL, qui a veillé avec un soin de tous les instants, à l'entretien et la rénovation du secteur routier de la commune, faisant voter des budgets conséquents, et qui s'est investie dans l'animation de l'association du 3^e âge.

DENISE DIDOU qui a toujours répondu présent, à toutes les demandes de la commune pour les tâches d'animation, et qui s'est démenée sans compter pour faire vivre l'ADMR dans un contexte très difficile.

FRANÇOISE LE HARZIC, créatrice puis animatrice infatigable du jumelage avec la commune allemande de Bedernau-Breitenbrun, permettant à Plouigneau d'apporter sa pierre au rapprochement des peuples européens.

FRANÇOIS GUERACHER, conseiller municipal d'une fidélité exemplaire, qui s'est beaucoup impliqué dans l'animation de la bibliothèque.

MARIE-LOUISE GODEST, par excellence la conseillère municipale toujours disponible, toujours affable, ne refusant jamais une tâche, et qui s'est également impliquée avec une totale constance dans la gestion de l'ADMR, faisant preuve d'un courage sans faille.

YVES JOUAN, qui durant le mandat a apporté la fougue de sa jeunesse, et sensibilisé le conseil aux aspirations des jeunes couples.





| Équipe 2008.

ENGAGEMENTS ET RÉALISATIONS.

APRÈS L'ÉTABLISSEMENT DE CE BILAN, L'HONNÊTETÉ ET LA TRANSPARENCE VEULENT QUE L'ON RAPPELLE LES ENGAGEMENTS QUI AVAIENT ÉTÉ PRIS EN 2008 PAR NOTRE ÉQUIPE, ET LE SORT QUI LEUR A ÉTÉ RÉSERVÉ.

1. DOSSIER NOUVEL EHPAD.

- Permis de construire **obtenu**.
- Financement bouclé.
- Appel d'offres prévu au printemps prochain.

2. NOUVEAU TERRAIN DE FOOTBALL.

En cours de **finition**.

3. CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE MAIRIE.

Réalisé.

4. AMÉNAGEMENTS HAMEAUX.

CHAPELLE-DU-MUR.

- Réfection routière **réalisée**.
- Nouvelle salle de quartier dossier **en cours**.

LANLEYA.

- Terrain de fête **réalisé**.
- Terrain de jeux reporté au **prochain mandat**.

SAINT-DIDY - LA CROIX-ROUGE.

- Rond-point 2014/2015.
- Terrain multi-sports avec salle : **projet mandat**.
- Aménagement de sécurité de Saint-Didy et Penquer Saint-Didy : **prochain mandat**.

5. CRÈCHE.

Projet abandonné pour 2 raisons : retrait de l'aide prévue de la communauté d'agglomération et prise en compte de la situation des aides maternelles du fait de la crise.

6. MAISON MÉDICALE.

Pas de suite compte tenu de l'installation ancienne des 3 médecins qui possèdent chacun leur organisation personnelle ; mais dossier prioritaire si la situation évolue et permet la création d'une telle structure.

7. CRÉATION D'EMPLOIS.

Réalisée mais bien sûr à poursuivre.

8. SÉCURITÉ AUTOMOBILE, GRANDS AXES ET BOURG.

Réalisée en majeure partie.

9. PATRIMOINE.

Chantier de l'église **réalisé**.

10. FISCALITÉ LÉGÈRE.

Réalisée.

CONCLUSION.

À Plouigneau, les promesses faites engagent ceux qui les ont faites et non ceux qui les reçoivent.

COMMERCES DES CRAINTES, UN ESPOIR, UNE RESPONSABILITÉ.



- "LES PETITS COMMERCES (du Nord-Pas-de-Calais) TOUCHENT LE FOND".
- "LES COMMERÇANTS DU CENTRE-VILLE À BOUT DE SOUFFLE (Arles)".
- "LE COMMERCE DE CENTRE-VILLE DÉVASTÉ (Nîmes)".
- "LE COMMERCE DE CENTRE-VILLE A LE MORAL EN BERNE (Saint-Brieuc)".
- "LA DÉSERTIFICATION DU CENTRE-VILLE À L'ŒUVRE (Lorient)".
- "LE COMMERCE DE CENTRE-VILLE VA MAL (Metz)".

Tous ses titres inquiétants glanés dans la presse régionale ont la même tonalité et nous n'échappons pas au phénomène.

En réalité le commerce indépendant est pris dans un étau à trois branches, dont l'un, peut-être, constituera pourtant une bouée de sauvetage et un renouveau.

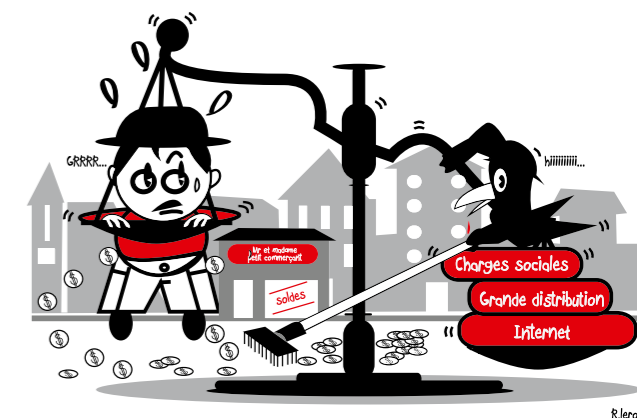
LA PREMIÈRE branche de cet étau est constituée par la réalité française de l'hyper-marché : une démarche de bulldozer qui écrase tout sur son passage, une action roborative...

LA SECONDE est fiscale et sociale : à un certain stade les commerçants locaux ne travaillent plus que pour payer leurs charges, sécurité sociale et retraites... Et ce contrairement à certains pays comme la Grande-Bretagne, où les charges en question sont pratiquement inexistantes sous un certain seuil de chiffres d'affaires.

ENFIN, internet constitue depuis peu, pour certains secteurs comme l'habillement, un élément mortifère, certains "clients" n'hésitant pas à venir essayer vêtements ou chaussures dans les commerces locaux, puis si l'article trouvé les satisfait, à le commander, moins cher, directement sur le web, supprimant la marge bénéficiaire du magasin et programmant ainsi sa disparition.

C'est pourtant dans cette dernière branche de l'étau que se cache peut-être la bouée qui sauvera le commerce indépendant.

Le commerce inéquitable...



Certaines start-up françaises ont mis au point des outils adaptés, permettant aux indépendants de se battre sur le mobile des consommateurs à armes égales avec les grandes enseignes. Ces outils sont pratiquement ignorés par la quasi-totalité des intéressés.

LE COMMERCE EST VITAL POUR L'ANIMATION ET LE PLAISIR DE VIVRE DANS NOS PETITES VILLES.

Le commerce étant une nécessité vitale pour l'animation et le plaisir de vivre dans nos petites villes et bourgs, il sera dans les mois et les années qui viennent de la responsabilité des municipalités de sensibiliser les associations de commerçants à ces possibilités et de mettre en place des actions d'information et de formation de promotion de ces innovations.

Il est aussi de la responsabilité de chaque citoyen de supporter ses commerces locaux. Soutien qui passe tant par ses achats personnels que par des actions solidaires, lorsque ces commerçants font l'objet d'attaques à la limite de la concurrence déloyale.

Bernard Le Vaillant



PETIT PRÉCIS DE SOCIOLOGIE CITÉ DORTOIR OU HOME, SWEET HOME* ? (TY, TY MAD)

* Maison, douce maison.



CERTAINS ESPRITS CHAGRINS, DANS UN TRACT RÉCENT, ONT CRU AVOIR TROUVÉ UNE CRITIQUE CROUSTILLANTE, EN QUALIFIANT PLOUIGNEAU DE "CITÉ DORTOIR".

REPRENANT UNE TERMINOLOGIE DES ANNÉES 1960, VISANT LES BARRES HLM DE LA RÉGION PARISIENNE, ILS DÉMONTRENT AINSI QU'ILS ONT BIEN DES DIFFICULTÉS À COMPRENDRE L'ÉVOLUTION DE LA SOCIÉTÉ ET LES ASPIRATIONS DE LA POPULATION. UNE PETITE LEÇON DE SOCIOLOGIE S'IMPOSE DONC.

Un simple effort de réflexion suffit à démontrer la parfaite inanité d'une telle affirmation se voulant culpabilisatrice. Nous sommes effectivement un certain nombre (le triste privilège de l'âge aurait dit ma grand-mère) à avoir connu les centre villes et centre bourgs très animés, avec des cafés tard ouverts recevant une clientèle nombreuse, assurant une ambiance certaine.

En quelques décennies, les choses ont bien changé, à Plouigneau comme ailleurs. Il suffit de passer dans n'importe quelle ville ou bourg pour constater qu'à partir de 20 h, toutes les enseignes commerciales ferment et que la population rentre chez elle. Les campagnes anti-alcool et anti-tabac ont rendu les rencontres moins festives, le coût des libations a bloqué certains portefeuilles, et une certaine peur du gendarme a calmé les ardeurs de sorties répétées.

MAIS SURTOUT LES MODES DE VIE ONT CHANGÉ EN PROFONDEUR.

Après une journée de travail souvent stressante et chargée, chacun est pressé de rentrer chez soi ; de retrouver un intérieur qui a beaucoup gagné en confort et qui permet souvent de se ressourcer dans un contexte familial chaleureux. La pression professionnelle de la journée s'estompe...

Le spectacle est à la maison. Pour un prix relativement modique, la télévision offre un minimum d'une vingtaine de chaînes et souvent bien plus en fonction des abonnements. Pour tous les goûts... Et cerise sur le gâteau la qualité de l'image et la taille des écrans sont en amélioration perpétuelle : pratiquement un écran de cinéma à la maison. Sans parler de l'accès à tous les réseaux multimédias dont jeunes et parfois moins jeunes, se délectent.

Le rêve de la possession de sa maison est l'un des plus partagés, l'un des plus profonds. Pour y parvenir on y consacre toute son énergie, toutes ses possibilités financières. Sa concrétisation est vécue comme un aboutissement. "Home, sweet home" "maison, douce maison" comme disent nos amis Britanniques.

Conséquence de cette évolution, les rues et routes se vident rapidement le soir, donnant une (fausse) impression de cité endormie.

SOUS CETTE APPARENTE TRANQUILLITÉ, LA VIE À DIRE VRAI, EST INTENSE, BOUILLONNANTE.

Elle s'exprime par plus de **20.000 personnes fréquentant le foyer rural** tous les ans (son planning qui se fait plus d'un an à l'avance est un vrai casse-tête à établir), par l'existence de plus de 80 associations qui organisent sans désespérer lotos, thé-dansants, concours de pétanque, activités sportives de toutes sortes (+ de 80 000 nageurs à la piscine chaque année), fêtes et animations estivales, manifestations commerciales, sorties de découvertes dans tous les domaines... Au total 150 000 participants annuels ou plus ? Que de dortoirs à remplir !

La vérité c'est que la plus grande partie de la population habite maintenant un chez soi agréable, qui suffit en grande partie à assurer son bonheur. Mais également que cette population est demanderesse d'équipements communaux à même de satisfaire ses goûts et ses envies, aux jours et aux heures qu'elle désire. Plouigneau par la variété, la qualité et le nombre des équipements qu'il met à la disposition de ses administrés (1) est en fait **un bassin de vie foisonnant** que sa population en augmentation constante, dynamise un peu plus chaque jour.

Traiter d'habitants de cité dortoir **les quelques 80 % de propriétaires-résidents** qui ont choisi de vivre à Plouigneau et qui ont souvent donné le meilleur d'eux-mêmes pour y parvenir, **équivalait à leur lancer une insulte au visage...**

Et faire comme les trois petits singes asiatiques ne rien voir, ne rien dire, ne rien entendre de l'évolution du monde... Constatant lorsque l'on prétend diriger une commune !

Bernard Le Vaillant

MANDAT 2014 - 2020

LE PROGRAMME



Si le bilan du mandat qui s'achève présente des résultats incontestables, le programme que nous avons élaboré pour le prochain, ne lui cède en rien.

IL A POUR AMBITION D'AMÉLIORER ENCORE PLUS LA VIE DE TOUS LES IGNACIENS. IL CONSERVE LA RÈGLE D'OR D'UNE FISCALITÉ SUPPORTABLE POUR LES CONTRIBUABLES.

(1)

- Complexe sportif avec salle de basket et tennis, salle de danse, salle de pétanque, salle de judo, piscine, terrain de football principal et terrains d'entraînement
- Salle des fêtes (foyer rural), salle de tennis.
- Espace Coatanlem : 2 petites salles de réunion, bientôt une 3^e plus grande, bibliothèque-médiathèque en cours de finition.
- Salle officielle du conseil municipale.
- Salle de quartier à la Chapelle-du-Mur, une neuve en projet de construction.
- Terrain multi-sports à la Chapelle-du-Mur.
- Projet de terrain multi-sports et salle de quartier à Saint-Didy.
- Projet de terrain multi-sports et salle de quartier à Lanleya.



EHPAD

ÉTABLISSEMENT D'HÉBERGEMENT
POUR PERSONNES ÂGÉES DÉPENDANTES



LE DOSSIER LE PLUS EMBLÉMATIQUE DE LA MANDATURE QUI VA S'OUVRIRE.

SUR LE PLAN HUMAIN EN PREMIER LIEU.

Il s'agit de donner aux grands aînés la possibilité de passer ce dernier âge de la vie dans les meilleures conditions de confort, de soins et d'empathie. Et de le faire avec **tous** les membres de la collectivité que nous formons **tous**.

C'est pourquoi, dès l'ouverture de ce chantier, nous avons pris la décision d'édifier ce nouvel établissement au cœur du bourg, pour éviter toutes impressions de rejet, et au contraire démontrer que toutes les catégories d'âges font partis de notre commune : aucune exclusion.

C'EST UNE QUESTION D'ÉTHIQUE.

La photo aérienne ci-dessus démontre de manière lumineuse, que ce projet s'insère à l'endroit le plus approprié de notre cité.

SUR LE PLAN FINANCIER ENSUITE.

Il s'agit du plus onéreux chantier engagé sur la commune (avec cette fois le budget du CCAS) puisqu'il dépasse les 8 000 000, soit le budget de fonctionnement annuel de la commune multiplié par 2,5 !

Le permis de construire a été signé et l'appel d'offres sera lancé au printemps prochain.

SPORTS ET LOISIRS

TERRAINS MULTI-SPORTS ET AIRES DE JEUX POUR LES JEUNES ENFANTS.

LA COMMUNE DE PLOUIGNEAU EST PARTICULIÈREMENT VASTE, PUISQUE SA SUPERFICIE EST SUPÉRIEURE À 6 000 HECTARES, ET QU'ELLE REGROUPE PLUSIEURS SECTEURS DIFFUS DE PEUPELEMENT. C'EST UNE DES COMMUNES DE L'ARRONDISSEMENT DE MORLAIX LA PLUS JEUNE PAR LE NOMBRE IMPORTANT DE SES ENFANTS ET ADOLESCENTS.

SCHÉMATIQUEMENT ON PEUT ÉTABLIR 3 SECTEURS PRINCIPAUX.

1. LE BOURG au sens large de Kervanon au château d'eau, et de la voie express à la Lande et à Lannelvoëz,
2. DE LA CHAPELLE-DU-MUR À SAINT-DIDY, en englobant Langolvas et la Croix-Rouge,
3. LANLEYA et les petits hameaux de sa périphérie.

Le projet est de faire profiter l'ensemble communal des mêmes possibilités sports et loisirs, tout au moins pour les activités de plein air.



LE PROGRAMME À VENIR PRÉVOIT L'INSTALLATION.

1. AU BOURG près du complexe sportif, un terrain multi-sports de 20 m x 40 m et aire de jeux pour enfants.
2. DANS LE SECTEUR DE SAINT-DIDY, sur la route dite de Saint-Didy, un terrain multi-sports de 20 m x 40 m.
3. Et une aire de jeux à LANLEYA sur un des lots du lotissement près de l'école, un terrain multi-sports de 12 m x 20 m et une aire de jeux.

RÉNOVATION DE LA SALLE DU COMPLEXE SPORTIF.

La grande salle du complexe sportif fera l'objet d'une rénovation poussée.

TENNIS DE TABLE

Cet espace sera isolé dans son intégralité.

ESPACE PÉTANQUE

Un agrandissement sera effectué pour permettre l'installation de tables et de chaises, permettant aux joueurs (et surtout aux joueuses) de s'asseoir.

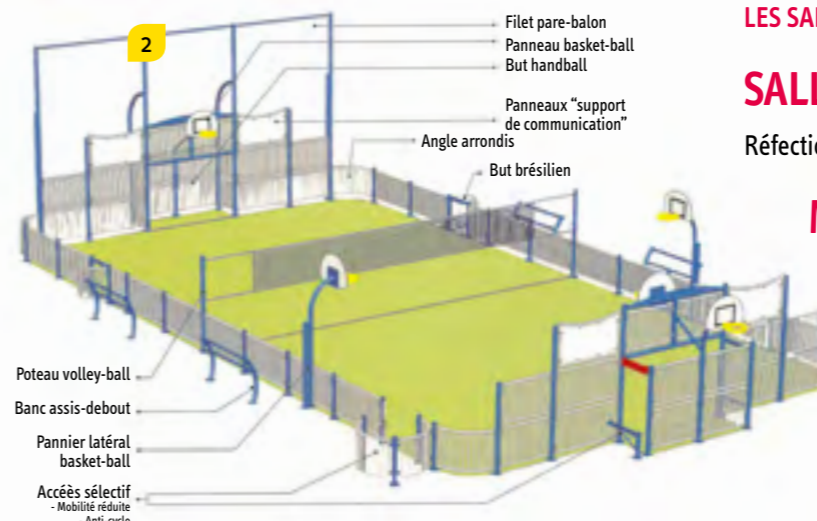
LES SANITAIRES seront améliorés.

SALLE DE JUDO.

Réfection de la toiture et isolation du local.

MAISON DES ENFANTS.

Mise en place de 2 auvents, l'un pour protéger les parents déposant les enfants et l'autre pour mettre à l'abri les bacs à sable et les aires de jeux extérieur.



1 Exemple d'aire de jeux

2 Exemple de terrain multi-sports



BÂTIMENTS COMMUNAUX.

UNE NOUVELLE SALLE DES FÊTES. ET DE RÉUNIONS MODULABLE

LE FOYER RURAL CONNAÎT UN TEL SUCCÈS (PLUS DE 20.000 PERSONNES PAR AN) QU'IL ARRIVE À SATURATION ET QUE SON PLANING D'OCCUPATION DEVIENT UN VRAI CASSE-TÊTE À ÉTABLIR.

LE PROGRAMME 2014-2020 PRÉVOIT.

- SOIT LA CONSTRUCTION d'une nouvelle salle des fêtes et de réunions, modulable, d'une capacité d'environ 400 personnes avec possibilité de cuisine, à proximité du bourg,
- SOIT LA RÉCUPÉRATION de la grande salle actuelle de l'EHPAD après transfert de celui-ci. Cette salle faisant dans ce cas de figure, l'objet d'une restructuration complète.

LE BOURG ESPACE COATANLEM.

ANCIENNE MAIRIE PROVISOIRE

LES TROIS SALLES DE CET ESPACE, SITUÉES DANS LE PROLONGEMENT DE LA BIBLIOTHÈQUE-MÉDIATHÈQUE, SERONT ENTIÈREMENT ISOLÉES POUR PERMETTRE DE BÉNÉFICIER D'UNE ACOUSTIQUE AGRÉABLE.

Ainsi les activités de ces salles ne se parasiteront plus les unes les autres en cas de réunions concomitantes.

SALLES DE QUARTIER.

COMPTE TENU DE LA RÉPARTITION DE L'HABITAT DANS LES LOTISSEMENTS SOUVENT ÉLOIGNÉS DU BOURG, IL DEVIENT ÉVIDENT QU'UN LIEU DE VIE DÉDIÉ (RÉUNIONS, FÊTES, ACTIVITÉS) DEVIENT UNE NÉCESSITÉ POUR LES QUARTIERS LES PLUS PEUPLÉS.

La municipalité fera les choix budgétaires nécessaires pour que ceci se réalise :

- À LA CHAPELLE-DU-MUR, secteur où le dossier est lancé, l'appel d'offre sera réalisé en avril 2014.
- À SAINT-DIDY, sur la même parcelle que le terrain multi-sports, évoqué dans le chapitre "Sports et loisirs" en page 25.
- À LANLEYA à proximité de l'école.

CIMETIÈRE.

ÉDIFICATION d'un abri pour les familles.



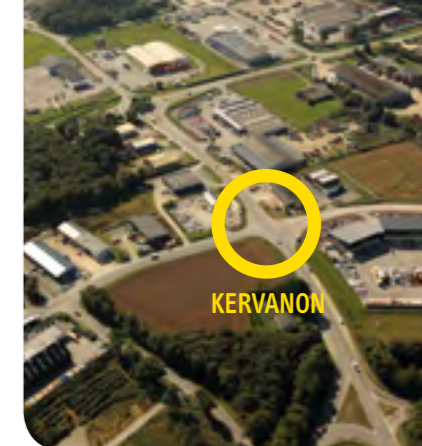
UN LOCAL TECHNIQUE NEUF.

LE LOCAL QUI SERT D'ATELIER ET D'ENTREPÔT AU CENTRE TECHNIQUE A FAIT SON TEMPS.

La construction d'un nouveau local adapté est indispensable. L'étude sera lancée dès cette année et la réalisation se fera rapidement sur le même terrain.

SÉCURISATION ROUTIÈRE.

LA PRESSION AUTOMOBILE DE PLUS EN PLUS PRESSANTE, ENGENDRE UNE INQUIÉTUDE PALPABLE CHEZ UN GRAND NOMBRE DE NOS CONCITOYENS.



KERVANON

Si beaucoup a été fait lors du précédent mandat, notamment autour du bourg et à la Chapelle-du-Mur, il est nécessaire d'étendre cet effort sur d'autres quartiers de la commune, particulièrement à Saint-Didy qui connaît une forte augmentation de sa population. Sont inclus dans ce plan de renforcement de la sécurité routière :

- UN ROND-POINT À KERVANON près de l'échangeur.
- UN ROND-POINT À LA CROIX-ROUGE.
- DES AMÉNAGEMENTS DE SÉCURITÉ tout au long de la route partant des garages Peugeot et Fiat jusqu'au carrefour au dessus de l'ancien garage Ford, en passant par le carrefour du passage à niveau près de la chapelle.



CROIX-ROUGE

LES ÉCOLES.

RYTHMES SCOLAIRES.

LE SUJET PRINCIPAL DE CE DÉBUT DE MANDAT VA ÊTRE LA MISE AU POINT DES NOUVEAUX RYTHMES SCOLAIRES. SUR CE DOSSIER LA POSITION DE LA MUNICIPALITÉ EST PARFAITEMENT CLAIRE.

Nous regrettons qu'il n'ait pas été davantage laissé de temps, pour faire un bilan des avantages et inconvénients de l'expérience des communes qui s'étaient portées volontaires pour appliquer la réforme dès l'année dernière. Une réflexion plus approfondie aurait permis de modifier la loi de façon plus adaptée afin de lever l'hostilité d'une partie importante des enseignants et les doutes d'un grand nombre de parents.



Ceci dit et écrit, la municipalité de Plouigneau n'a qu'un souhait : aider tous les enfants de la commune, publics et privés confondus, à réussir au mieux leur scolarité. Espérant que ces

nouveaux rythmes auront des effets positifs pour l'instruction des enfants, la commune mettra à disposition les moyens financiers suffisants pour obtenir un encadrement de qualité.

Quoiqu'en dise certains, cette réforme a un coût que nous avons chiffré à 150 € par an et par enfant, soit de 80 000 à 100 000 € annuellement, l'état s'étant engagé à une aide partielle de 90 € par enfant, mais seulement la première année de mise en place des nouveaux rythmes scolaires.

De toute manière pour que cette réforme ait un avenir, il est indispensable que les animateurs trouvent une rémunération financière satisfaisante, pour en quelque sorte professionnaliser leur intervention. Le bénévolat ne peut être pérenne en la matière.

La municipalité poursuit les rencontres avec les enseignants, les représentants des parents d'élèves et les personnels communaux concernés, pour mettre au point les meilleurs schémas possibles. Les échanges animés par la directrice de la Maison des Enfants se déroulent dans un esprit très constructif.

ENTRETIEN ET AMÉLIORATION DES LOCAUX SCOLAIRES.

LA COMMUNE POURSUIVRA L'ENTRETIEN ET L'AMÉLIORATION PERMANENTE DES LOCAUX SCOLAIRES POUR LES METTRE EN CONFORMITÉ AVEC L'ÉVOLUTION CONTINUE DE LA MODERNITÉ.

Le matériel informatique sera particulièrement suivi et une tablette personnelle sera mise à disposition des élèves de CM1 - CM2.



URBANISME.

CONSTRUCTION LOGEMENTS.

L'ÉVOLUTION DES RÈGLES NATIONALES D'URBANISME, LIMITE DE PLUS EN PLUS LES POSSIBILITÉS DE TERRAIN À BÂTIR. LE SECTEUR DE LA CONSTRUCTION CONSTITUANT UN SEGMENT D'EMPLOI MAJEUR SUR NOTRE COMMUNE, IL FERA L'OBJET D'UNE PARTICULIÈRE ATTENTION.

D'une manière globale l'extension de l'habitat ne pourra se faire que vers le nord-est du bourg (de Ty Ru à Tachennic). S'agissant d'un périmètre exigeant de gros investissements structurels (foncier, routes, assainissement) il ne pourra s'agir que d'un objectif à moyen terme.

Une réflexion de fond devra s'engager sur le devenir du terrain de l'EHPAD actuel après le transfert de celui-ci. Déconstruction puis lotissement ou aménagement ?

Dès que le PLU aura été entériné après l'expiration du contrôle de légalité préfectoral, les opportunités foncières qui se présenteront devront faire l'objet d'un examen particulièrement attentif, les possibilités devenant rares.

ENGAGEMENTS SOLIDAIRES.

LA COMMUNE POURSUIVRA SES ENGAGEMENTS SOLIDAIRES EN MATIÈRE DE LOGEMENTS SOCIAUX, DANS LE CADRE D'UN PROGRAMME PARTICULIÈREMENT CONSÉQUENT.

- **RÉSIDENCE DE KERBRIAND** en 2014, 13 logements seront en construction.
- **RUE DE LA GARE**, une 1^{ère} tranche de 11 logements vera le jour, suivie l'année suivante de 10 autres logements.
- 3 ou 4 autres logements seront construits **RUE DE LA LIBÉRATION ET RUE DU PUIITS**.
- 4 logements sont prévus dans les lotissements privés de **SAINT-DIDY**.
- 5 logements sont envisagés à **PRAD A LAND**.

Un effort de solidarité collective exceptionnelle dont on peut estimer le montant entre 700 000 € et 800 000 € (incluant la valeur des terrains cédés gratuitement aux bailleurs sociaux).

MAISON MÉDICALE.

COMME INDIQUÉ AU BILAN, L'INSTALLATION DES TROIS MÉDECINS À PLOUIGNEAU ÉTANT ANCIENNE, ET L'ORGANISATION PERSONNELLE DE CHACUN D'EUX BIEN RÔDÉE, ILS N'ONT PAS CONCLU À LA NÉCESSITÉ POUR LE MOMENT D'UNE MAISON MÉDICALE.

C'est ce qu'il est ressorti lors d'une réunion que la municipalité avait organisée avec tous les corps de santé.

Il s'agit toutefois d'un dossier auquel la commune accordera une priorité absolue en cas de demande. Aménagement d'un bâtiment ou nouvelle construction, une solution sera trouvée à la demande.



ASSAINISSEMENT.

LE SECTEUR DE RESTIGOU ACHEVÉ, LE CHANTIER DE LA FIN DE LA ROUTE DE TOULGOAT SERA ENGAGÉ.

La voie romaine à la Chapelle-du-Mur sera ensuite à étudier. Les secteurs du château d'eau, de la route d'Encremer, de Tachennic et de Bouillen ar C'hoz, sont liés à une opération d'aménagement global de ce secteur.

À LA STATION D'ÉPURATION : investissement important pour éliminer le phosphore (déphosphatation) estimé à 100 000 €. Travaux pour rejet des eaux traitées plus en aval dans la rivière.

PLU. LE PLU ACTERA UNE PROTECTION ACCRUE DES TERRAINS RURAUX, EN LIMITANT LES POSSIBILITÉS DE CONSTRUCTION HORS PÉRIMÈTRES AGGLOMÉRÉS.

PROGRAMME ROUTIER.

Le programme routier principalement axé sur les voies rurales, poursuivra sa mise en œuvre sur la base de 5% par an de réfection des routes, soit 10 km environ pour atteindre une totale rénovation tous les 20 ans. Le bitumage, beaucoup plus résistant, sera privilégié.



L'AGRICULTURE EST UN ÉLÉMENT MAJEUR DE L'ÉCONOMIE DE NOTRE COMMUNE.

Souvent critiqués pour les atteintes à l'environnement que leur activité génèrent, les cultivateurs se mobilisent maintenant avec conviction pour faire évoluer les méthodes culturales. Ils réduisent fortement l'emploi de produits phytosanitaires, et investissent des sommes considérables dans la mise en place d'installation de traitement biologique des effluents d'origine animale.

Le mot d'ordre général est de réussir une diminution drastique de la production d'azote, facteur de nitrates dans les sols. C'est un effort intense de remise de cause de pratiques anciennes qui est ainsi réalisé par les exploitants agricoles.

Un effort intellectuel et financier qu'il faut saluer avec un immense respect car, en réalité, peu de professions sont capables de faire un tel aggiornamento (adaptation).

Les plus importantes exploitations porcines de la commune ont réalisé l'installation de stations de traitement de lisier. Les matières sèches sont récupérées, compostées et expédiées dans les plaines du centre de la France manquant de fertilisants, et le liquide aqueux subsistant est rejeté dans une lagune en vue d'un épandage sur parcelles. Quatre prélèvements de recherche d'azote sont réalisés annuellement sur chaque exploitation par la DDTM (Direction Départementale de l'Équipement et des Travaux Maritimes).

Défense de l'agriculture et de l'agro-alimentaire. La municipalité soutiendra toutes les actions consistant à défendre l'agriculture et l'agro-alimentaire.

CONVENTION DE DÉNEIGEMENT : Les épisodes neigeux importants sont heureusement rares dans notre région : l'acquisition d'un matériel spécifique par la commune ne s'impose donc pas. Par contre pour pouvoir s'appuyer sur des solutions rapides de déblaiement, une convention de déneigement sera proposée aux agriculteurs volontaires.



AGRICULTURE ET ENVIRONNEMENT.

Parallèlement sous l'égide du syndicat mixte du bassin de Trégor et du Pays de Morlaix, un inventaire des zones humides a été réalisé ; plus de la moitié des cultivateurs concernés ont entamé la démarche dans le but d'adopter des modes de fertilisation plus naturelles.

Ces zones humides ont une importance primordiale car elles régulent les crues et épurent les eaux. Elles possèdent un pouvoir filtrant qui élimine les bactéries et dégrade les nitrates. Ces capacités sont d'autant plus performantes que le milieu est entretenu (prairies fauchées ou pâturées).

Jean-Roger Morin de Kerdeunet à Plouigneau se comporte en pionnier en la matière. Désirant adopter une démarche lui permettant de gagner en autonomie alimentaire pour son cheptel (vaches laitières), il a décidé de privilégier l'herbe pâturée. Pour ce faire, il lui était nécessaire de trouver de nouvelles surfaces herbagères. Il a adhéré à la démarche du syndicat mixte qui va lui permettre de remettre 6 hectares de friche en prairie.

La remise en état s'effectue par le broyage de la végétation existante, la coupe des saules et la pose d'un pont sur le ruisseau. Elle débouchera sur un pâturage d'été et d'automne. Indépendamment de l'intérêt agronomique et économique de l'opération, celle-ci améliorera l'état écologique du fond de vallée en restaurant la fonction épuratrice de la prairie. Il recrée aussi 800 m de talus en bas de parcelles.



REPLIR LA MISSION FONDAMENTALE DE NOURRIR LES HOMMES EN RESPECTANT LEUR ENVIRONNEMENT : UNE MISSION D'EXCELLENCE POUR NOS AGRICULTEURS.



BUDGETS ET SITUATION FINANCIÈRE.

LA SITUATION FINANCIÈRE DE PLOUGNEAU EST, DEPUIS DES DÉCENNIES, PARTICULIÈREMENT MAÎTRISÉE. LE DÉVELOPPEMENT CONTINU DE LA COMMUNE A PERMIS D'ASSURER DES INVESTISSEMENTS TRÈS IMPORTANTS (VOIR CI-APRÈS).

CECI S'EST RÉALISÉ EN MAINTENANT UNE FISCALITÉ DES MÉNAGES TRÈS BASSE PAR RAPPORT AUX COMMUNES DE MÊME IMPORTANCE.

LES ÉLÉMENTS CLEFS DE LA FISCALITÉ DE PLOUGNEAU.

- **IMPÔTS LOCAUX** (taxe habitation, taxe foncière bâti, taxe foncière non bâti) par habitant plus bas de 27 % que pour la moyenne des communes similaires.

- **PAS DE TAXE COMMUNALE** d'aménagement pour les terrains à bâtir (seule existe celle du département).

- **PAS DE TAXE COMMUNALE** de plus-value immobilière.

- **ENDETTEMENT** par habitant : 377 €
moyenne départementale 916 €

- **REMBOURSEMENT** annuel de la dette
par habitant : 47 €
moyenne départementale : 114 €

- **RATIO DE DÉSENDETTEMENT**
5,45 années = endettement faible (1)

- **PAS D'AUGMENTATION DU TAUX DES IMPÔTS
DEPUIS 12 ANS.**

AVENIR.

Tel que s'annonce l'avenir proche, il va être nécessaire de redoubler de vigilance dans l'établissement des budgets communaux pour les raisons suivantes :

- **LA DIMINUTION DE LA DOTATION D'ÉTAT**, environ 5 % soit 30 000 € environ.

- **LES DÉPENSES NOUVELLES** mises autoritairement à la charge des collectivités locales, notamment les nouveaux rythmes scolaires 80 000 € / 100 000 €.

- **LE PROJET DE NON RESTITUTION** de la moitié de la taxe sur l'électricité, coût 50 000 € pour la commune.

- **UNE AUTRE** augmentation plausible sinon inéluctable du taux de la TVA compte tenu des réalités économiques nationales.

- **UNE AUGMENTATION** des taxes sur le gazole et l'essence pour financer le pacte de compétitivité (7 à 8 centimes par litre envisagé).

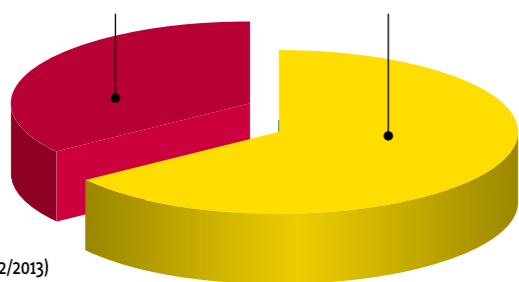
La diminution de dotations et les nouvelles charges impacteront le budget de fonctionnement de plus de 5 % !

Quoiqu'il en soit notre volonté est de maintenir un montant total d'impôts locaux le plus bas possible, sachant qu'à Plouigneau il y a plus de 80 % de propriétaires résidents. Les conditions d'imposition actuelles représentent pour chacun de ces contribuables, un dégrèvement de 500 € à 800 € par an par rapport aux contribuables de la moyenne des communes similaires.

**C'EST UNE VOLONTÉ PRIORITAIRE
DE NOTRE PART D'AIDER, AU NIVEAU
COMMUNAL, AU MAINTIEN DU
POUVOIR D'ACHAT DES IGNACIENS.**

DÉPENSES AU 31 DÉCEMBRE 2013. DE LA COMMUNE DE PLOUGNEAU

| SECTION D'INVESTISSEMENT | SECTION DE FONCTIONNEMENT |
|--|--|
| 2 075 075,16 € (Dépenses relatives au patrimoine) Dont équipement : 1 695 061,87 € | 3 685 698,95 € Dont dépenses de personnel 1 425 852,06 € |



Dette : 1 942 029,55 €
(Capital restant dû au 31/12/2013)
soit 377 € par habitant
Capacité de désendettement : 5,45 années

INVESTISSEMENTS.

POUR QUE CHAQUE IGNACIEN AIT UNE VISION CLAIRE DE LA SITUATION BUDGÉTAIRE DE LA COMMUNE, IL TROUVERA CI-APRÈS LE DÉTAIL DES INVESTISSEMENTS PRINCIPAUX DU MANDAT 2008 / 2014 QUI S'ACHÈVE ET LES PRÉVISIONS CHIFFRÉES DU PROGRAMME D'INVESTISSEMENT QUE NOUS ENVISAGEONS POUR LE MANDAT 2014 / 2020.

INVESTISSEMENTS RÉALISÉS DE 2008 À 2014.

MONTANT TOTAL : 9 286 397,67 €

Les 10 réalisations financièrement les plus importantes :

- Mairie et abords : 2 036 194,08 €
- Extension école Lannelvoëz : 579 804,22 €
- Lotissement Pichodou : 682 990,30 €
- Lotissement résidence Kerbriant : 661 836,70 €
- Extension réseau eaux usées Chapelle-du-Mur : 357 167,07 €
- Aménagement relais des jeunes : 147 640,73 €
- Extension réseau eaux usées Restigou : 134 858,57 €
- Bibliothèque-médiathèque : 135 146,11 €
- Travaux routiers : 1 446 661,00 €
- Aménagement sécurité Chapelle-du-Mur : 334 021,96 €

ENSEMBLE : 6 516 320,74 €

ÉVALUATION INVESTISSEMENTS PROGRAMME 2014 À 2020.

- EHPAD (exclu du budget communal), budget CCAS avec prêts cautionnés par le département. Budget de fonctionnement et de remboursement des prêts équilibrés par dotation ARS, département et pensions des résidents)
- Terrains multi-sports et aires de jeux pour jeunes enfants : 150 000,00 €
- Rénovation salle complexe sportif : 300 000,00 €
- Nouvelle salle des fêtes : 800 000,00 €
- Salles de quartier : 500 000,00 €
- Nouveau local technique : 300 000,00 €
- Abri cimetière : 20 000,00 €
- Sécurisation routière : 500 000,00 €
- Assainissement : 600 000,00 €
- Maison médicale (aménagement) : 150 000,00 €
- Logements sociaux (acquisitions terrains, viabilité et participation financière) : 200 000,00 €
- Programme routier et rénovation éclairage public : 1 500 000,00 €

ENSEMBLE : 5 020 000,00 €

LE MONTANT TOTAL ENVISAGÉ DE CES INVESTISSEMENTS PERMET.

- Une marge d'adaptation importante en cas de besoin urgent.
- Une marge de sécurité budgétaire conséquente

INTERCOMMUNALITÉ.

DURANT TOUT LE MANDAT QUI S'ACHÈVE, LES ÉLUS DE PLOUGNEAU ONT PARTICIPÉ AUX RÉUNIONS PLÉNIÈRES DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE MORLAIX ET À TOUTES LES SÉANCES DES COMMISSIONS.

Lors de la constitution de cette agglomération, le Ministre de l'époque, M. Chevènement, était venu présenter les objectifs. Il avait déclaré à cette occasion que pendant les 5 premières années l'état allait aider financièrement la collectivité à créer les conditions de son développement économique, première compétence de ces nouvelles communautés. Il avait ajouté que ce serait ensuite à celles-ci de générer leur propre enrichissement.

La question est de savoir si depuis sa constitution celle de Morlaix, a répondu avec suffisamment de résultats à cette exigence.

Compte tenu de la situation très préoccupante de l'emploi dans la région, sans doute serait-il judicieux de faire de ce développement économique, un objectif d'une priorité absolue, lors du prochain mandat.

POINTS DE REPÈRE.

PLOUGNEAU, ÉLECTIONS MUNICIPALES DE 2008 (1 SEUL TOUR)

Inscrits : 3 615 / exprimés : 2 659

- Liste Entente Communale : 1 373 = 51,60 %
- Liste Ensemble à gauche : 480 = 18,10 %
- Liste Plouigneau pour tous : 806 = 30,30 %

ÉLECTIONS CANTONALES DE 2008 RÉSULTATS 2^e TOUR COMMUNE DE PLOUGNEAU

Inscrits : 3 611 / exprimés : 2 355

- Candidats : J.P. Minec / R. Le Houérou : 1 235 = 52,40 %
- Candidats : M^{me} Huon / M. Tallec : 1 120 = 47,60 %

Plouigneau Rassemblement Avenir' La liste

Élections municipales 23 et 30 mars 2014



1. Maire sortant
**ROLLANDE
LE HOUÉROU**
Chargée de mission (E.R.)
La Chapelle-du-Mur
66 ans



2. 1^{er} adjoint sortant
**BERNARD
LE VAILLANT**
Notaire (E.R.)
Bourg
67 ans



3.
**FRANÇOISE
NÉDELLEC**
Infirmière
Bourg
58 ans



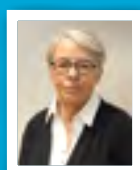
4.
**ANTOINE
AUTRET**
Enseignant (E.R.)
Bourg
67 ans



5.
**BÉATRICE
PICART**
Agricultrice
Kerlaz
50 ans



6.
GUY GUILLOU
Technico-commercial
(E.R.)
Bourg
65 ans



7.
**ANNICK
KERRIEN**
Conseillère sociale (E.R.)
Langolvas
67 ans



8.
JEAN-CLAUDE BILLIET
Ingénieur cadre d'entreprise
(E.R.)
Saint-Didy
66 ans



9.
**MARIE-CLAIRE
PICART**
Agricultrice
Luzivilly
47 ans



10.
**JEAN-YVES
GEOFFROY**
Chef d'agence
Restigou
55 ans



11.
**MARYVONE
SALAÜN**
Formatrice
Cazin
42 ans



12.
**JEAN-MICHEL
DOUBROFF**
Enseignant conduite auto
Langonaval
60 ans



13.
**NATHALIE
DANIELOU**
Assistante de direction
Bourg
48 ans



14.
JOHNY DELEPINE
Responsable
réseau transport
Tachenic
56 ans



15.
**LYDIE
BOUREL**
Agricultrice
Lescoat
39 ans



16.
**DAVID
DOYEN**
Conducteur de travaux
La Chapelle-du-Mur
39 ans



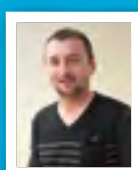
17.
**SYLVIE
CARON**
Laborantine
Saint-Didy
49 ans



18.
**LAURENT
LE CAM**
Cadre bancaire
Toul Zabren
30 ans



19.
**CHRISTINE
SALAÜN**
Assistante maternelle
Kerbriant
45 ans



20.
**LAURENT
CALLAREC**
Chauffeur livreur
Bourg
43 ans



21.
**LYDIA
LAVIEC**
Assistante vie scolaire
Bourg
52 ans



22.
**BERTRAND
MONTREER**
Technicien
Langolvas
45 ans



23.
**SYLVIE
COLLONGUES**
Responsable commercial
Luzivilly
41 ans



24.
**GILBERT
DANIEL**
Officier de marine (E.R.)
Prat Feurmic
60 ans



25.
**MARINA
BRIANT**
Agricultrice
Kérangoué
30 ans



26.
**DANIEL
JOINTRÉ**
Chef d'entreprise
Bourg
41 ans



27.
ÉLIANE COLLETER
Assistante famille d'accueil
(E.R.)
Saint-Didy
69 ans